



NON AU SACCAGE ET A L'UBERISATION DE NOTRE DISPOSITIF EXPERIMENTAL C'EST A LA RECHERCHE PUBLIQUE, AVEC ELLE, ET POUR LE BIEN PUBLIC QUE NOTRE DISPOSITIF DOIT SERVIR !!

Syndicat National CGT-INRA RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél : 01.39.53.56.56
Mail : cgt@inra.fr Sites internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Janvier 2017

Les surfaces bâties occupées par les dispositifs expérimentaux(*) de l'INRA représentent en 2016 50% des surfaces de l'INRA et le budget qui leur est consacré représente 20 à 25% du budget global de l'INRA. Ces dispositifs mobilisent 1 448 agents soit 12,81% des 11 303 agents que compte l'institut.

(*) Ces dispositifs expérimentaux, qualifiés d' « Infrastructures de recherche » (IR) par la Direction Générale, sont les : Unités expérimentales, Plateformes analytiques et instrumentales, plateformes de recherche technologiques, plateformes d'analyse du comportement humain, Centres de ressources biologiques (CRB), et Observatoires (ORE, SOERE).

Ce n'est pas un hasard si notre institut investit chaque année autant de moyens humains et financiers dans de tels dispositifs expérimentaux. En effet, ces dispositifs permettent la production d'avancées scientifiques originales reconnues au national et à l'international dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement.

Il faut rappeler que l'INRA est un institut de recherches public reconnu pour la qualité de ses travaux. Une telle reconnaissance passe par une collaboration et des échanges permanents entre les dispositifs expérimentaux conçus pour et par la communauté des agents INRA, au travers de l'expérimentation, de l'acquisition de résultats originaux à visée fondamentale et finalisée, et de leur diffusion auprès des tutelles (MESR, Ministère de l'Agriculture) et de la communauté scientifique nationale et internationale.

En particulier, dans les domaines agricoles et forestiers, les unités expérimentales de l'INRA bénéficient du savoir-faire et de la rigueur scientifique nécessaires au développement de nouvelles techniques et à l'acquisition de connaissances scientifiques de premier plan. Elles

permettent également de tester et d'évaluer l'effet de tel ou tel facteur (ex. : biologique, environnemental) comparativement à d'autres maintenus constants et donc, d'en tirer des enseignements répétables et de portée générique irremplaçable. Ce à quoi, malgré tout leur intérêt, le big data, l'agriculture numérique ou l'expérimentation au champ chez l'agriculteur (méthodes d'étude prônées par la DG INRA) ne peuvent prétendre seuls.

En ce début de 2017, nous nous retrouvons dans un contexte de défis sans précédent pour l'INRA (document d'orientation 2016-2025) en termes de santé humaine et animale, de sécurité alimentaire, et de durabilité des systèmes agricoles et forestiers face au changement climatique mondial. Se donner les moyens d'expérimenter et d'évaluer les facteurs susceptibles d'impacter ou non la production agricole et forestière, la santé et l'alimentation du futur est donc crucial.

Répondre à ces enjeux à l'INRA c'est donc maintenir, voire accroître les capacités de fonctionnement de l'ensemble du Dispositif Expérimental de l'Institut et plus largement du Dispositif Expérimental Français.

Or ce que nous annonce la Direction Générale dans les principales instances INRA (CS, CT, Conseils de département,...) c'est la poursuite des restructurations-mutualisations-regroupements-arrêts d'Unités, et la labellisation en 2017 des dispositifs expérimentaux INRA qui seront reconnus viables sur des bases à la fois managériale et économique.

De fait, une procédure de traitement sera utilisée pour la création ou l'arrêt des dispositifs expérimentaux sur le modèle de la note de service sur le cycle de vie des unités. Il s'agit donc de rendre possible l'externalisation de pans entiers du dispositif expérimental, du moins les parties les plus rentables de ce dispositif, le reste étant appelé à s'étioler avec de maigres subsides pour finalement disparaître.

Les notions « d'excellence » et de « clients/fournisseurs » dans un contexte de « concurrence » sont utilisées pour définir les critères de labellisation de ces dispositifs expérimentaux. Les personnels affectés dans ces structures devenues « prestataires de service » seront les « Techniciens et Administratifs » d'un côté et les « Cadres » de l'autre. Une « Charte des IR » décrit strictement les conditions d'accès au dispositif, les conditions d'utilisation

économiques et financières au niveau national et Européen qui doivent se faire « dans le respect des règles de la concurrence ».

Le pilotage de ces « IR labellisées » sera assuré par une nouvelle super structure regroupant les structures nationales CNUe et CNOc (Commissions Nationales des Unités Expérimentales et des Outils Collectifs ...) sous la responsabilité directe du Délégué aux Infrastructures Scientifiques Collectives (DISC).

Il s'agit donc d'un changement complet de philosophie quant aux objectifs de travail et au fonctionnement de l'ensemble du Dispositif Expérimental de l'Institut, avec notamment le dessaisissement des départements concernés. Ceci pourrait à terme remettre en cause bien des concepts y compris le statut des personnels qui y travaillent et même l'appartenance directe du dispositif expérimental à l'organisme public de recherche.

En effet, nul besoin d'être devin pour comprendre que l'autonomie financière requise de façon de plus en plus complète des unités concernées ne peut conduire à terme qu'à l'externalisation, et à l'isolement de ces unités qui seront alors appelées à vendre leurs services aux plus offrants. Par la suite, les Unités externalisées se trouveront en concurrence entre elles au niveau de l'INRA mais aussi avec celles des autres EPST voire au niveau international. Concurrence faisant loi, à la fin du processus ne resteront que les dispositifs expérimentaux les plus solides financièrement qui vendront leurs services à l'ensemble de la communauté scientifique devenue cliente (scientifiques de l'INRA et de l'extérieur, du public comme du privé).

Il est clair que l'équilibre budgétaire fragile de l'Institut est à l'origine de ce nouveau modèle économique que la DG veut imposer pour les UE dès 2017 : les ressources propres, variables d'une année à l'autre, doivent pallier l'insuffisance récurrente de la subvention d'Etat (78% du budget global). Les UE rentables financièrement devront contribuer fortement à l'augmentation des ressources propres de l'Institut, d'où l'ouverture à l'extérieur du dispositif expérimental, ou, dans le cas contraire, fermer. L'ouverture à l'extérieur du dispositif expérimental va aussi compliquer fortement le fonctionnement des unités de recherche (UR, UMR) en les mettant en compétition, pour l'accès à l'expérimentation, avec des utilisateurs extérieurs, ce qui n'est pas dans l'intérêt de la science.

Tout cela ne fait qu'augmenter la distance entre chercheurs et techniciens, éloigner les chercheurs du réel en les cantonnant à chercher de l'argent et à utiliser des bases de données mondiales dématérialisées en ignorant les conditions d'acquisition de ces données. Cette spécialisation de la soi-disante *big science* est en fait la taylorisation qui fait tant de mal à la solidarité entre les diverses composantes de la recherche, scientifiques, techniciens et administratifs... D'un côté, des techniciens et administratifs « de l'expérimentation » travaillant dans des ateliers mis en concurrence sur le grand marché de la donnée expérimentale, de l'autre des capitaines de la recherche qui chassent les contrats. A l'opposé d'une telle stratégie mortifère pour le lien social, qui aboutit à une science laide, inutile et privatisée, ne faudrait-il pas s'interroger sur la nécessité de rapprocher l'ensemble des structures du Dispositif Expérimental des unités de recherche en dégageant les moyens nécessaires à la hauteur des enjeux et des objectifs affichés par la Direction dans le document d'orientation 2016-2025 ?

- STOP à la casse - La CGT-INRA réaffirme que les Unités Expérimentales et l'ensemble des unités composant les dispositifs expérimentaux sont un atout essentiel et indispensable à la diversité et aux avancées des recherches menées à l'INRA.

- STOP à l'abandon du soutien de base - Notre dispositif expérimental n'est pas à vendre, c'est à la recherche publique, avec elle, et pour le bien public qu'il doit servir ! La CGT-INRA demande à la DG de garantir l'avenir de nos dispositifs expérimentaux **en maintenant à la fois le soutien de base et le recrutement de titulaires nécessaires à leur bon fonctionnement.**

**La CGT :
au plus près des agents !**

Rejoignez la CGT !

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Centre INRA : E-mail :

<http://www.inra.cgt.fr/bulletin-adhesion-papier.htm>

A retourner à : cgt@inra.fr